

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

REP17/EXEC1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarantième session

Centre international de conférences, Genève (Suisse), 17 - 22 juillet 2017

RAPPORT DE LA SOIXANTE-DOUZIÈME SESSION DU

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Siège de l'OMS, Genève (Suisse), 30 août - 1^{er} septembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	page ii
Rapport de la soixante-douzième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius	page 1
	Paragraphes
Introduction	1
Ouverture de la session	2 - 5
Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	6
Mise en œuvre de l'examen critique (point 2 de l'ordre du jour)	7 - 14
Comités travaillant par correspondance (point 3 de l'ordre du jour)	15 - 33
Gestion des travaux du Codex – Examen régulier (point 4 de l'ordre du jour)	34 - 42
Demandes d'admission au statut d'observateur auprès du Codex présentées par des organisations internationales non gouvernementales (point 5 de l'ordre du jour)	43 - 45
Ordres du jour provisoires de la soixante-treizième session du Comité exécutif et de la quarantième session de la Commission du Codex Alimentarius (point 6 de l'ordre du jour)	46 - 54
Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)	55 - 59

ANNEXES

		Pages
Annexe I:	Liste des participants	9 – 13
Annexe II:	Ordre du jour provisoire de la quarantième session de la Commission du Codex Alimentarius et ordre du jour provisoire de la soixante-treizième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius	14 - 16

RÉSUMÉ

Le Comité exécutif

- a) a examiné la nouvelle structure du document utilisé pour l'examen critique qui avait été présenté par le Secrétariat lors de la soixante et onzième session du Comité exécutif, approuvé la structure du document et proposé d'autres améliorations en vue de leur examen par le Secrétariat;
- b) a examiné les questions ayant trait aux comités travaillant par correspondance – l'examen de ce point de l'ordre du jour avait été reporté par le Comité exécutif à sa soixante et onzième session en raison de la communication tardive du document de travail correspondant – et est convenu de mettre sur pied un sous-comité (présidé par le Vice-Président, M^{me} Yayoi Tsujiyama) chargé de travailler sur le sujet et de faire rapport au Comité exécutif à sa soixante-treizième session (juin 2017);
- c) a noté que l'examen régulier de la gestion des travaux du Codex pour 2016-2017 serait centré sur les processus et les procédures de travail suivis par les groupes de travail électroniques et en étudierait l'efficacité et l'efficience au regard des activités du Codex;
- d) a recommandé au Directeur général de la FAO et à la Directrice générale de l'OMS i) d'accorder le statut d'observateur à une ONG, ii) de maintenir le statut d'observateur de deux ONG qui ont exprimé à nouveau leur intérêt, iii) de ne pas accorder le statut d'observateur à une ONG et iv) de mettre fin au statut d'observateur d'une ONG;
- e) a pris note des projets d'ordre du jour de la quarantième session de la Commission et de la soixante-treizième session du Comité exécutif et a recommandé d'ajouter deux points à l'ordre du jour provisoire de la session du Comité, qui porteraient respectivement sur les comités travaillant par correspondance et sur le Codex et les objectifs de développement durable (ODD). Le Comité est aussi convenu que les documents figurant tant à l'ordre du jour du Comité qu'à celui de la Commission devaient avoir des numéros de référence différents et faire l'objet de recommandations spécifiques à chacun d'eux;
- f) a pris note des réflexions des membres concernant les enseignements tirés de la soixante et onzième session du Comité exécutif et de la trente-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius, dont certaines pouvaient être mises en œuvre sans délai par le Secrétariat, tandis que d'autres nécessitaient un examen plus approfondie;
- g) a formulé plusieurs suggestions sur la manière dont le rôle et le fonctionnement du Comité pouvaient être renforcés.

INTRODUCTION

1. Le Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius s'est réuni pour sa soixante-douzième session, au Siège de l'OMS, à Genève, du 30 août au 1^{er} septembre 2016. La session a été présidée par Mme Awilo Ochieng Pernet (Suisse), présidente de la Commission du Codex Alimentarius. La liste complète des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

OUVERTURE DE LA SESSION

2. La session a été ouverte par M. Oleg Chestnov, Sous-Directeur général chargé des maladies non transmissibles et de la santé mentale à l'OMS. Il a souligné l'évolution du rôle du Comité exécutif et l'importance d'avoir une vision stratégique et une compréhension des intérêts communs, notamment compte tenu des contributions que le Codex pouvait apporter en vue de la réalisation de certains objectifs clés de développement durable (ODD) inscrits au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Il a souligné qu'il fallait que le Codex travaille étroitement avec l'OMS et la FAO, en tant qu'organisations de tutelle, ainsi qu'avec les autres institutions et parties prenantes pertinentes, dans un cadre intégré afin de réaliser les objectifs de santé publique en lien avec la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition. Il a encouragé le Comité exécutif à faire preuve d'audace et à emprunter des voies innovantes pour aller de l'avant.
3. Mme Renata Clarke, chef de l'Unité de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, qui relève du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs de la FAO, a souhaité la bienvenue aux membres du Comité au nom du Directeur général de la FAO. Elle a insisté sur la nécessité pour le Comité exécutif de préserver sa fonction stratégique, qui était primordiale, de reconnaître le changement et de chercher à améliorer les méthodes de travail. Elle a noté qu'il était important de s'adapter afin de réaliser les objectifs stratégiques dès à présent, en ayant aussi à l'esprit les cibles à atteindre au titre des ODD. Elle s'est félicitée de la décision sage et pragmatique qui a été prise de confier au Secrétariat l'examen permanent de la gestion des travaux.
4. Dans son allocution d'ouverture, la Présidente a souligné l'intérêt d'une session supplémentaire du Comité exécutif, en ceci qu'elle permettait à celui-ci d'exercer pleinement son rôle stratégique et consultatif, l'objectif essentiel étant d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la Commission du Codex Alimentarius.
5. Le Secrétaire du Codex a expliqué que la décision d'organiser une session supplémentaire du Comité exécutif deux mois seulement après la trente-neuvième session de la Commission avait été prise pour donner au Comité exécutif la possibilité de faire office de cellule de réflexion stratégique pour la Commission et le Secrétariat.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)¹

6. Le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour provisoire et est convenu d'examiner les questions suivantes, au titre du point 7:
 - Enseignements tirés de la soixante et onzième session du Comité exécutif et de la trente-neuvième session de la Commission.
 - Renforcement du rôle et du fonctionnement du Comité exécutif.

MISE EN ŒUVRE DE L'EXAMEN CRITIQUE (Point 2 de l'ordre du jour)²

7. Le Secrétariat a présenté le document CX/EXEC 16/72/2, dont l'objet était de solliciter des observations sur le document restructuré fourni pour l'examen critique (c'est-à-dire, le document CX/EXEC 16/71/2) afin de mieux répondre aux besoins du Comité exécutif lorsqu'il exerce cette fonction importante.

Débat

8. Les membres se sont globalement félicités de la nouvelle structure du document et ont estimé que les notes d'information et les observations des présidents des comités du Codex étaient très utiles. Ils ont jugé que le document unique (regroupant les trois documents contenant respectivement les textes présentés pour adoption, le suivi de l'élaboration des normes et les propositions de nouvelles activités) constituait une grande amélioration sur le plan de la lisibilité et donnait aussi une vue d'ensemble des travaux de chaque comité, et que les modèles de présentation de l'information étaient utiles et permettaient d'élaborer le document dans des délais brefs après les sessions des comités.

¹ CX/EXEC 16/72/1

² CX/EXEC 16/72/2

9. Les membres ont également accueilli favorablement la proposition visant à fournir le document par tranches avant la session du Comité exécutif, car cela leur donnait le temps de se préparer en vue de l'examen critique. À cet égard, il a été noté que les modèles permettaient d'élaborer le document en temps voulu à l'aide des contributions des présidents des comités et des données factuelles fournies par le Secrétariat.
10. Les membres ont indiqué qu'il serait utile de disposer de davantage d'informations et de points de vue des présidents sur les activités des comités et suggéré que le Secrétariat donne des indications plus précises aux présidents quant aux contributions que ceux-ci doivent fournir pour que le Comité exécutif puisse faire un examen critique plus efficace. Il a aussi été souligné qu'il était important de maintenir une vue horizontale des activités des comités et des interactions entre les comités.
11. Les membres du Comité exécutif ont par ailleurs suggéré des mesures visant à améliorer le document pour l'examen critique, notamment les suivantes:
 - Codage par couleur (feu tricolore, par exemple) pour indiquer les travaux qui sont en bonne voie et les distinguer de ceux qui requièrent une attention plus soutenue et une recommandation spécifique du Comité exécutif;
 - L'intégration d'indicateurs objectifs sur lesquels le Comité exécutif pourrait fonder sa décision, par exemple des critères clairs pour l'examen des propositions de nouvelles activités;
 - L'intégration de l'avis du Secrétariat sur les travaux des comités.
12. Les membres ont aussi formulé des observations sur d'autres aspects de l'examen critique et souligné la nécessité de débattre des moyens de mesurer et d'améliorer l'efficacité de la fonction d'examen critique, en étudiant par exemple comment le Comité exécutif pourrait aider plus efficacement le président de la Commission du Codex Alimentarius et influencer sur la Commission lorsque les questions à traiter sont complexes et difficiles. La nécessité d'améliorer la manière dont les recommandations du Comité exécutif sont communiquées à la Commission a également été mentionnée; il s'agirait par exemple de présenter plus clairement les recommandations du Comité exécutif à la Commission réunie en séance plénière en les projetant sur un écran (au lieu de simplement les lire).
13. Il a aussi été noté qu'il n'était pas toujours facile, lorsqu'il s'agissait de mettre en œuvre l'examen critique, de faire la distinction entre les aspects relatifs aux procédures et les aspects techniques et il a été suggéré d'organiser des ateliers destinés à faire mieux comprendre aux membres du Comité exécutif le processus d'examen critique et ainsi en améliorer l'efficacité.

Conclusion

14. Le Comité exécutif s'est félicité de la nouvelle structure du document et a demandé au Secrétariat d'envisager des améliorations en fonction des débats ci-dessus.

COMITÉS TRAVAILLANT PAR CORRESPONDANCE (Point 3 de l'ordre du jour)³

15. Le Secrétaire a présenté ce point de l'ordre du jour. Il a noté qu'il était opportun pour le Codex d'examiner les différentes modalités de travail, étant donné la multitude de normes Codex qui avaient été élaborées à l'origine par des comités dont les travaux avaient ensuite été ajournés *sine die* et le risque que ces normes perdent de leur pertinence et de leur utilité si elles n'étaient actualisées en temps voulu. En outre, plusieurs comités s'occupant de produits et dont les travaux sont sur le point d'être ajournés ont peut-être une charge de travail ne justifiant pas que des réunions physiques soient organisées.
16. Le Secrétariat a pris note de la différence existant entre comités travaillant par correspondance et groupes de travail électroniques de comités et a mentionné plusieurs aspects concernant le travail par correspondance sur lesquels des indications complémentaires pourraient être nécessaires. Certains d'entre eux plaident en faveur de ce mode d'interaction, et d'autres, à l'inverse, en faveur de réunions physiques. Jusqu'à présent, la faible charge de travail d'un comité justifiait le travail par correspondance; quoi qu'il en soit, un comité travaillant par correspondance a maintenant une charge de travail plus lourde que celle qui lui avait été confiée à l'origine et a créé un groupe de travail physique. D'autres aspects concernent le quorum, les décisions des présidents, la transparence, la recherche du consensus et la participation.
17. Le Secrétariat s'est demandé s'il était approprié que des comités travaillant par correspondance établissent à la fois des groupes de travail électroniques et physiques, étant donné le risque de confusion; en effet un groupe de travail physique pourrait être amené à faire rapport à un processus virtuel. Le Secrétariat a demandé au Comité exécutif de réfléchir à l'éventuelle nécessité de définir un cadre de travail clair pour les comités travaillant par correspondance.

³ [CX/EXEC 16/72/3](#)

Débat

18. Les membres ont pris note des avantages du travail par correspondance, des possibilités d'avancer rapidement avec l'aide des technologies informatiques et de l'importance d'être à la page en matière d'établissement de normes dans cet environnement en mutation rapide. Ils ont en outre noté que le travail par correspondance permettait la continuité des activités de comités qui seraient, à défaut, «silencieux», c'est-à-dire dont les travaux seraient ajournés.
19. Il a aussi été suggéré que le Secrétariat du Codex se penche sur l'expérience acquise par d'autres organes de normalisation (CIPV, ISO, etc.) et qu'il cerne les meilleures pratiques en la matière.
20. Les membres ont souligné qu'il fallait donner des indications aux comités devant travailler par correspondance afin de garantir la qualité des travaux sur le plan de la participation et la responsabilité du président dans la prise de décision. Il a été noté que le travail lui-même devait être examiné plus attentivement afin de déterminer si le comité chargé de mener à bien des travaux était à même d'élaborer une norme mondiale en travaillant uniquement par correspondance. Il appartient à la Commission de juger si les activités bénéficient d'un soutien suffisant et d'accepter qu'il puisse ne pas être possible d'élaborer une norme uniquement par correspondance.
21. Les membres ont pris note des difficultés liées au travail par correspondance et ont exposé comment aborder sous un angle critique des aspects comme la transparence, la manière dont les conclusions étaient dégagées et l'avancement proprement dit de la norme.
22. Il a été dit aussi que les négociations se déroulaient plus efficacement dans un environnement de travail physique, que les comités devaient éviter de prendre des décisions cruciales par correspondance et que les environnements virtuels ne devraient être utilisés que pour collecter des informations.
23. Il a été noté que le travail du Codex, fondé sur le consensus entre les gouvernements, était par nature fondamentalement différent de celui d'organisations comme l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui sont non gouvernementales et qui adoptent une grande partie de leurs décisions par correspondance. Des membres ont fait valoir que la participation à un processus électronique était aussi perçue comme manquant de prestige par rapport à une réunion physique et que, de ce fait, l'engagement, l'assiduité et donc le consensus étaient loin d'être optimaux.
24. Les membres ont noté que, dans le cas du travail par correspondance, la mise au point définitive du document et la prise de décision apparaissaient parfois comme relevant entièrement du pays hôte (Président) et que les décisions prises étaient présentées directement à la Commission sans laisser de marge pour d'autres discussions techniques.
25. En ce qui concerne le besoin de lignes directrices ou de règles afin d'aider les comités travaillant par correspondance, il a été déclaré que des règles différentes pour ces comités risquaient de prêter à confusion et qu'il fallait faire preuve de prudence avant de chercher à fixer de nouvelles règles.
26. La représentante du Conseiller juridique de l'OMS, s'exprimant au nom des bureaux juridiques de l'OMS et de la FAO, a noté qu'à l'heure actuelle le Manuel de procédure n'énonçait pas de règles explicites pour les comités travaillant par correspondance. Elle a par ailleurs noté que les comités avaient des besoins différents selon qu'ils travaillaient en face à face ou par voie électronique et que les orientations fournies devaient répondre aux besoins des modalités de travail spécifiques. Elle a rappelé aux membres les différences existant entre un groupe de travail fonctionnant par voie électronique et faisant rapport à son comité de tutelle et un comité travaillant par correspondance et faisant rapport directement à la Commission.
27. La représentante du Conseiller juridique de l'OMS a aussi confirmé que, en ce qui concernait l'élaboration éventuelle de lignes directrices supplémentaires, il convenait de se pencher sur les modalités de travail non présentes. Elle a indiqué que les plateformes technologiques et autres outils disponibles ainsi que les voies innovantes mais acceptables pour faire avancer l'élaboration des normes pourraient être envisagés à l'avenir si les membres le souhaitaient.
28. En concluant, elle a attiré l'attention du Comité exécutif sur certains aspects pour lesquels des orientations seraient utiles aux comités travaillant par correspondance, par exemple: la participation des observateurs, la vérification du quorum, la manière dont les conclusions étaient élaborées, la manière dont les divergences de vue étaient réglées. Elle a fait valoir qu'il fallait aussi prendre en compte, non seulement la question des règles, mais aussi les aspects pratiques, comme par exemple la sécurité des données.
29. Le représentant de la FAO a souligné le nombre potentiellement élevé de normes anciennes ou dépassées pouvant nécessiter une attention particulière ou de nouveaux travaux à l'avenir et noté qu'il pouvait être utile d'examiner s'il existait d'autres facteurs contribuant à l'émergence de problèmes qui ne semblaient pas relever des comités en activité.

30. Afin de procéder à un examen approfondi des questions soulevées durant les débats, les membres ont proposé de créer un sous-comité du Comité exécutif. Il a été suggéré qu'une approche de type « arbre décisionnel » qui permettait de prendre du recul et d'étudier toutes les options possibles lorsque de nouvelles activités étaient proposées pouvait être une bonne solution. Ce travail pourrait commencer par l'examen des options disponibles dans le Manuel de procédure pour ce qui concerne les nouvelles activités. Il a été également proposé que ce travail prenne en compte dans son analyse le document CX/EXEC 16/72/3 ainsi que les documents présentés au Comité sur les principes généraux (CCGP) sur le même sujet.
31. D'autres observations et propositions ont été formulées, notamment:
- Analyser le type de travail qui a été effectué par voie électronique et proposer des formats possibles pour l'avenir;
 - Tirer les enseignements de cas comme celui de l'histamine (transfert des travaux du Comité sur le poisson et les produits de la pêche (CCFFP) au Comité sur l'hygiène alimentaire (CCFH) suivi de l'ajournement des travaux du CCFFP) et élaborer des procédures claires et pragmatiques pour travailler par voie électronique pour les cas ordinaires;
 - Créer, si nécessaire, des groupes de travail électroniques de la Commission pour faire rapport aux comités qui se réunissent avant qu'une norme soit transmise à la Commission;
 - Envisager des scénarios ou « flux » de travail possibles et élaborer un document illustrant ce processus.

Conclusion

32. Le Comité est convenu de constituer un sous-comité du Comité exécutif, présidé par la vice-présidente, Mme Yayoi Tsujiyama, ouvert à tous les membres du Comité, travaillant en anglais uniquement et utilisant la plateforme électronique pilote mise en place pour les groupes de travail électroniques, avec le mandat suivant:

En tenant compte du document CX/EXEC 16/72/3 et du *Document de travail sur les activités des comités travaillant uniquement par correspondance* – préparé par la France et l'Allemagne (CX/GP 16/30 CRD2) – pour s'acquitter de cette tâche, le sous-comité:

- A. définira les options dont peut disposer la Commission lorsqu'elle statue sur une nouvelle activité selon les scénarios suivants⁴:
1. La nouvelle activité proposée relève du mandat d'un comité dont les travaux sont ajournés (ou d'un comité envisageant d'ajourner ses travaux);
 2. la nouvelle activité proposée ne relève pas du mandat d'un comité en place.
- B. déterminera les éventuelles lacunes de procédures et/ou les orientations nécessaires.

33. Le Comité exécutif a demandé au sous-comité de faire rapport à ce sujet à sa prochaine session (juin 2017).

GESTION DES TRAVAUX DU CODEX (EXAMEN RÉGULIER) (Point 4 de l'ordre du jour)⁵

34. Le Secrétariat a présenté le document CX/EXEC 16/72/4, dans lequel sont indiqués les grands axes de l'examen régulier 2016-2017 de la gestion des travaux du Codex, confié au Secrétariat par la Commission à sa trente-neuvième session. En invitant les membres à fournir tous les éléments susceptibles d'aider à améliorer la portée de l'examen, le Secrétariat a expliqué que les groupes de travail électroniques avaient été choisis parce qu'ils permettaient l'examen de plusieurs activités de gestion des travaux comprises dans le plan stratégique actuel de manière intégrée et contextuelle (utilisation de technologies, langues, participation, compétences des présidents, par exemple).
35. Le Secrétariat a informé le Comité que les unités chargées de l'évaluation de la FAO et l'OMS avaient confirmé leur disponibilité pour contribuer à l'examen afin de garantir que le processus était réaliste et cohérent du point de vue méthodologique.
36. Le Secrétariat a noté par ailleurs que, outre les activités de gestion des travaux liées aux groupes de travail électroniques, il continuerait à suivre la mise en œuvre de la totalité du plan stratégique et à faire rapport tous les ans sur ce sujet au Comité exécutif.

⁴ Un arbre de décision peut constituer un outil approprié pour cette activité. Un arbre de décision est un outil d'aide à la décision qui utilise un graphique sous forme d'arbre ou un modèle de décisions et leurs conséquences possibles.

⁵ [CX/EXEC 16/72/4](#)

Débat

37. Les membres ont en général accueilli favorablement le choix des groupes électroniques comme thème de l'examen et noté que la nécessité de procéder à une étude plus approfondie des groupes de travail électroniques avait également été soulignée par l'Inde dans un document de travail présenté lors de la vingt-neuvième session du Comité sur les principes généraux (CCGP)⁶.
38. Les membres ont souligné que les questions primordiales étaient de savoir dans quelle mesure les groupes de travail électroniques constituaient des «systèmes de gestion des tâches efficaces et efficaces» (objectif stratégique 4) et dans quelle mesure ils parvenaient à faire avancer les travaux du Codex.
39. Les membres ont encouragé le Secrétariat à indiquer de manière détaillée les liens spécifiques existant entre les groupes de travail électroniques et les activités figurant dans le Plan stratégique qui seraient couverts par l'examen et lui ont recommandé d'indiquer clairement comment les différents aspects seraient traités. Ils ont mentionné, en particulier, que l'utilisation des langues officielles était un aspect important de l'examen et ont noté la nécessité de trouver un juste équilibre en abordant cet aspect (travailler dans une seule langue peut par exemple être plus efficace mais pas nécessairement plus efficace).
40. D'autres questions susceptibles d'être abordées par l'examen ont été proposées par les membres, notamment:
- Dans quelle mesure les principes de transparence et d'ouverture sont-ils respectés dans les groupes de travail électroniques?
 - Comment une bonne participation est-elle garantie dans les groupes de travail électroniques?
 - Quelles sont les bonnes pratiques dans les groupes de travail électroniques?
 - Quels sont les avantages et les limites que peuvent présenter d'autres méthodes de travail appliquées dans d'autres organismes d'établissement de normes (des groupes de travail fermés, par exemple)?
41. Les membres ont aussi noté qu'il était nécessaire d'inclure dans l'examen d'autres questions importantes ayant trait à la gestion des travaux (l'utilisation efficace du temps et la collaboration entre les comités, par exemple), mais ont reconnu que le thème choisi pour 2016-2017 constituait une première étape et une bonne occasion de tirer des enseignements progressivement et de mieux comprendre la complexité du processus d'examen régulier. Il a aussi été noté que cette activité concernait également les comités travaillant par correspondance (point 5 de l'ordre du jour).

Conclusion

42. Le Comité exécutif a noté que l'examen régulier de la gestion des travaux du Codex pour 2016-2017 serait centré sur les processus et les procédures de travail utilisés par les groupes de travail électroniques et en évaluerait l'efficacité et l'efficacité pour faire avancer le travail du Codex.

DEMANDES D'ADMISSION AU STATUT D'OBSERVATEUR AUX SESSIONS DU CODEX PRÉSENTÉES PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES (Point 5 de l'ordre du jour)⁷

43. Le Secrétariat a présenté le document CX/EXEC 16/72/5 et noté que le Secrétariat ainsi que les services juridiques de la FAO et de l'OMS avaient vérifié les quatre demandes figurant dans les documents de travail et avaient jugé que l'une d'entre elles, AGRO-CARE, était complète et recevable.

Conclusion

44. Le Comité exécutif a recommandé au Directeur général de la FAO et à la Directrice générale de l'OMS:
- d'accorder le statut d'observateur à AGRO-CARE aux conditions énoncées dans le document CRD1;
 - de demander aux organismes C4CCES et GHI⁸ de fournir des informations complémentaires et de réexaminer leurs demandes d'admission à la prochaine session (soixante-treizième) du Comité exécutif sur la base des informations reçues.
 - de ne pas accorder le statut d'observateur au Réseau RCP;
 - de maintenir le statut d'observateur de deux ONG, à savoir la EWF (European Wax Federation) et la FIS (Fédération internationale des semences), notant que leur manque de participation et de réponse était dû à des changements internes dans leurs structures respectives.

⁶ Appendice 1 du document CX/GP 15/29/6-Add.2 (en anglais).

⁷ CX/EXEC 16/72/5; Demandes d'admission au statut d'observateur présentées par des organisations internationales non gouvernementales: AGRO-CARE (CRD1); C4CCES (CRD2); GHI (CRD3); RCP-Network (CRD4).

⁸ C4CCES en ce qui concerne le critère d'internationalité; GHI en ce qui concerne la reconnaissance de Taïwan.

45. Le Comité exécutif a aussi noté que le quarante-neuvième Consortium parallèle de biotechnologie ne souhaitait plus conserver son statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius et a recommandé au Directeur général de la FAO et à la Directrice générale de l'OMS de mettre fin à son statut d'observateur.

ORDRES DU JOUR PROVISOIRES DE LA SOIXANTE-TREIZIÈME SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DE LA QUARANTIÈME SESSION DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (Point 6 de l'ordre du jour)⁹

46. Le secrétariat a présenté le document CX/EXEC 16/72/6, qui sollicitait de la part du Comité exécutif des contributions et des recommandations concernant les ordres du jour provisoires de la soixante-treizième session du Comité exécutif et de la quarantième session de la Commission. Elle a noté que les ordres du jour définitifs seraient établis par le Directeur général de la FAO et la Directrice générale de l'OMS sur la base de recommandations du Comité exécutif et en consultation avec le Président.
47. Elle a noté que les points inscrits à la fois à l'ordre du jour de la Commission et à celui du Comité exécutif étaient accompagnés de numéros de référence distincts afin de souligner les fonctions différentes exercées par le Comité et par la Commission. Il a été précisé que le point 15.1 de l'ordre du jour de la Commission et le point 8 de l'ordre du jour du Comité exécutif étaient des points permanents, tandis que le point 7 de l'ordre du jour du Comité exécutif était une question particulière soumise par la Commission à sa trente-neuvième session.
48. Elle a rappelé que, suite aux débats au titre du point 3 de l'ordre du jour, le document concernant les comités travaillant par correspondance serait ajouté à l'ordre du jour de la soixante-treizième session du Comité exécutif.

Débat

49. Les membres ont appuyé les ordres du jour provisoires de la soixante-treizième session du Comité exécutif et de la quarantième session de la Commission, mais ont noté que les ordres du jour devaient refléter les rôles différents du Comité exécutif et de la Commission et que les documents devaient être adaptés aux différentes fonctions des deux organes.
50. Les membres ont noté que certaines des observations formulées à l'occasion de ce point de l'ordre du jour anticipaient les débats sur les enseignements tirés (point 7 de l'ordre du jour), mais qu'une réflexion plus poussée sur la manière d'améliorer la gestion du temps du Comité exécutif et de la Commission était nécessaire, par exemple sur les points suivants: cérémonie d'ouverture, organisation des sessions de la Commission selon des modules différents, temps consacré aux questions fondamentales et aux points portant sur des questions marginales ou présentés pour information, plus de discipline dans la manière dont se déroulent les sessions, durée des interventions des délégués, coûts supplémentaires qu'impliquaient pour les délégués des sessions plus longues.
51. La Présidente a rappelé la remarque du Sous-Directeur général de l'OMS sur les objectifs de développement durable (ODD) et noté qu'au moins six objectifs spécifiques concernaient le Codex, à savoir, l'objectif 1 «Pas de pauvreté», l'objectif 2 «Faim zéro». l'objectif 3 «Bonne santé et bien-être», l'objectif 8 «Travail décent et santé économique», l'objectif 12 «Gaspillage alimentaire et gestion des substances chimiques» et l'objectif 17 «Partenariats pour la réalisation des ODD».
52. Les membres ont appuyé la proposition de la Présidente visant à inscrire un point concernant le Codex et les ODD à l'ordre du jour de la soixante-treizième session du Comité exécutif. Il a été noté que la proposition était opportune car le Codex, en tant qu'organe agissant dans le cadre des Nations Unies, devait montrer des liens clairs entre les ODD et son prochain Plan stratégique (2020-2025). Le document sera établi par la FAO et l'OMS.

Conclusion

53. Le Comité exécutif a pris note des projets d'ordre du jour de la quarantième session de la Commission et de la soixante-treizième session du Comité exécutif (Annexe II) et recommandé d'ajouter deux nouveaux points à l'ordre du jour provisoire de la session du Comité, à savoir les comités travaillant par correspondance, et le Codex et les ODD. Le Comité est aussi convenu que les documents figurant aux ordres du jour du Comité et de la Commission devaient avoir des numéros de référence différents et faire l'objet de recommandations spécifiques pour les deux organes.

⁹ [CX/EXEC 16/72/6](#).

54. Le représentant de l'OMS a indiqué que la FAO et l'OMS prendraient note des recommandations du Comité exécutif dans la mise au point définitive des ordres du jour de la quarantième session de la Commission et de la soixante-treizième session du Comité exécutif, et que les organisations de tutelle appuyaient les efforts déployés par le Secrétariat pour différencier les deux ordres du jour, en réduisant les chevauchements inutiles tout en assurant les liaisons nécessaires entre la Commission et le Comité.

QUESTIONS DIVERSES (Point 7 de l'ordre du jour)

Enseignements tirés de la soixante et onzième session du Comité exécutif et de la trente-neuvième session de la Commission

55. Les membres ont examiné les enseignements tirés des sessions susmentionnées. Les points soulevés par les membres étaient regroupés par thème et pouvaient servir aussi de carte visuelle à garder à l'esprit pour élaboration et analyse ultérieures.

Gestion du temps

- Examiner les questions avec les régions avant les réunions
- Afficher les conclusions sur un écran
- Encourager une plus grande coordination régionale pour gagner du temps
- Veiller à la diffusion en temps utile des documents dans les langues de travail
- Déterminer les sujets qui pouvaient être examinés plus efficacement au niveau du Comité exécutif
- Imprimer le rapport du Comité exécutif et les documents de séance (CRD) pour la Commission
- Établir des règles concernant la durée des interventions et un protocole plus strict
- Décider du temps accordé aux discussions au début de la réunion
- Former les délégués afin qu'ils soient mieux préparés aux réunions

Changements positifs au sein du Comité exécutif

- Plus grande ouverture grâce aux échanges non formels précédents
- Nouvelles synergies
- Améliorations dans la qualité des documents de travail

Discussions techniques à la trente-neuvième session de la Commission

- Éviter de soulever des objections durant les travaux de la Commission qui aillent à l'encontre des décisions des comités techniques
- Éviter les discussions techniques au niveau de la Commission
- Faire un meilleur usage des lettres circulaires

Rapports

- Assurer une meilleure gestion de la circulation des rapports entre les comités
- Montrer plus clairement comment nous parvenons aux conclusions

Président et vice-présidents de la Commission du Codex Alimentarius

- Éviter d'avoir quatre présidents différents lors de la même réunion, car cela pèse sur l'efficacité et la continuité de la session
- Renforcer les aptitudes à présider pour une gestion efficace des débats
- Faire siéger les vice-présidents avec les délégations de pays car ils sont des ressources précieuses

Planification

- Être mieux préparés aux réunions
- Être mieux préparés en ce qui concerne le Manuel de procédure et les aspects juridiques du travail
- Renforcer la planification afin de prévoir les questions posant problème
- Veiller à ce que les points essentiels (et non répétitifs) soient inscrits à l'ordre du jour

- Améliorer la communication des questions traitées au sein du Comité exécutif à la Commission
- Inviter tous les présidents de comités à la Commission
- Faire qu'une décision du Comité exécutif reste inchangée à la Commission
- Résoudre les principaux points de friction dans le cadre des travaux des comités régionaux de coordination
- Étaler dans le temps les élections des membres du Comité exécutif afin de ne pas perdre la mémoire institutionnelle

Déclarations des partenaires à la Commission

- Veiller à ce que les partenaires mettent l'accent sur des questions pertinentes pour les membres du Codex
- Reconnaître que les partenaires ont un rôle important à jouer

Conclusion

56. Le Comité exécutif a pris note des réflexions des membres relatives aux enseignements tirés de la soixante et onzième session du Comité exécutif et de la trente-neuvième session de la Commission. Le Secrétariat a fait observer que certaines des idées pouvaient être mises en œuvre sans délai tandis que d'autres nécessitaient un examen plus approfondi.

Renforcement du rôle et du fonctionnement du Comité exécutif

57. Les membres ont noté que ce sujet était étroitement lié aux débats sur les enseignements tirés de la soixante et onzième session du Comité exécutif. Les observations suivantes ont été formulées:
- Le fonctionnement du Comité s'est amélioré au fil du temps et a tiré parti des ateliers et des occasions d'échanges informels organisés par le Secrétariat.
 - Le nombre des membres du Comité exécutif rend ce comité particulièrement apte à traiter de sujets comme le suivi et l'élaboration du Plan stratégique de la Commission, qui requièrent une vision stratégique.
 - Les débats du Comité exécutif sur les questions budgétaires du Codex ne peuvent ajouter de la valeur que s'ils ont lieu avant que les décisions concernant le budget du Codex soient prises par les organisations de tutelle.
58. Les membres ont aussi noté que le retour d'information aux présidents du Codex pouvait améliorer leurs prestations, ce qui était fondamental pour le processus d'élaboration des normes. D'autres moyens de faire remonter l'information que ceux figurant dans l'enquête de satisfaction étaient peut-être nécessaires.
59. Les membres se sont félicités des échanges informels d'expérience (dans le cadre d'ateliers, par exemple) et ont encouragé le Secrétariat à continuer à faciliter ce genre d'initiatives. Il a été suggéré qu'une réunion non formelle des présidents et des membres du Comité exécutif pouvait être utile pour un retour d'information réciproque.

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

CHAIRPERSON
PRÉSIDENTE
PRESIDENTA

Mrs Awilo Ochieng Pernet
Chair, Codex Alimentarius Commission
Federal Department of Home Affairs FDHA
Federal Food Safety and Veterinary Office FSVO
Division of International Affairs
Bern
Switzerland
Tel: +41 58 462 0041
Email: awilo.ochieng@blv.admin.ch

VICE-CHAIRPERSONS
VICE-PRÉSIDENTS
VICEPRESIDENTES

Dr Yayoi Tsujiyama
Acting Director for International Standards Office
Food Safety Policy Division, Food Safety and Consumer
Affairs Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo
Japan
Tel: +81-3-3502-8732
Email: yayoi_tsujiyama170@maff.go.jp

Mr Mahamadou Sako
Directeur Général adjoint
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments
Centre Commercial, Rue 305 Quartier du Fleuve
BPE: 2362
Bamako
Mali
Tel: +223 20230188 /+223 66 799979/+22366741542
Email: mahamadousako@yahoo.fr

MEMBERS ELECTED ON A GEOGRAPHIC BASIS:
MEMBRES ÉLUS SUR UNE BASE GÉOGRAPHIQUE:
MIEMBROS ELEGIDOS SOBRE UNA BASE
GEOGRÁFICA:

AFRICA
AFRIQUE
ÁFRICA

Mrs Margaret Efiang Eshiett
Head, Codex Contact Point
Standards Organisation of Nigeria
Plot 13/14 Victoria Arobieke Street, Off Admiralty Way
Lekki Peninsula- Lekki Phase 1
Lagos
Nigeria
Tel: +2348023179774
Email: megesciott@yahoo.com

Advisor to the Member for Africa
Conseiller du Membre pour l'Afrique
Asesor del Miembro para África

Prof Amadou Diouf
Président du Comité National du Codex Alimentarius
Centre Anti Poison
Ministère de la Santé et de l'Action sociale
Hôpital de Fann
Dakar
Senegal
Tel: +221 77 644 98 23
Email: amdiouf@refer.sn; amadou.diouf@ucad.edu.sn
amdiouf@me.sn

ASIA
ASIE
ÁSIA

Ms Shamsinar Abdul Talib
Director of Planning, Policy Development and Codex
Standard
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health Malaysia
Level 4, Menara Prisma, No. 26, Jalan Persiaran
Perdana, Precinct 3
Putrajaya
Malaysia
Tel: +603-8885 0787
Email: shamsinar@moh.gov.my

EUROPE
EUROPE
EUROPA

Mrs Vigdis S. Veum Møllersen
Senior Adviser
Norwegian Food Safety Authority
Head Office
Felles Postmottak P.O Box 383
Brumunddal
Norway
Tel: +47 22 77 91 04
Email: visvm@mattilsynet.no

Advisors to the Member for Europe
Conseillers du Membre pour l'Europe
Asesores del Miembro para Europa

Mr Mike O'Neill
Head of EU and International Strategy
Food Standards Agency
Aviation House 125
London
United Kingdom
Tel: + 44 (0) 20 72768664
Email: Mike.Oneill@foodstandards.gsi.gov.uk

Mrs Carmina Ionescu
Codex Coordinator
International Affairs Department
Box 622
Uppsala
Sweden
Tel: +46 18 17 55 00
Email: carmina.ionescu@slv.se

LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
AMÉRICA LATINA Y EL CARIBE

Mr Daniel González Sesmas
Director de Asuntos Jurídicos y de la Comisión
Nacional de Inversiones Extranjeras.
Dirección General de Normas
Secretaría de Economía
Av. Puente de Tecamachalco 6 Col. Lomas de
Tecamachalco
Naucalpan de Juárez
Mexico
Tel: 5552296100
Email: daniel.gonzalez@economia.gob.mx

Advisor to the Member for Latin America and the Caribbean

Conseillère du Membre pour l'Amérique Latine et les
Caraïbes
Asesor del Miembro para América Latina y el Caribe

Ms Pamela Suárez Brito
Directora Ejecutiva de Programas Especiales
Dirección Ejecutiva de Operación Internacional
Comisión Federal para la Protección contra Riesgos
Sanitarios (COFEPRIS)
Oklahoma #14, Col. Nápoles
Distrito Federal
Mexico
Tel: 525550805389
Email: psuarez@cofepris.gob.mx

NEAR EAST
PROCHE-ORIENT
CERCANO ORIENTE

Ms Mariam Eid
Head
Agro Industries Department
Ministry of Agriculture
Bir hassan Jneh
Beirut
Lebanon
Tel: 009613567542 / 009611824100
Email: meid@agriculture.gov.lb

NORTH AMERICA
AMÉRIQUE DU NORD
AMÉRICA DEL NORTE

Mr Richard Arsenault
Executive Director
Domestic Food Safety Systems & Meat Hygiene
Directorate
Canadian Food Inspection Agency
Floor 6, Room 350 1400 Merivale Road,
TOWER 1
Ottawa
Canada
Tel: 613-773-6156
Email: Richard.Arsenault@Inspection.gc.ca

Advisors to the Member for North America
Conseillères du Membre pour l'Amérique du Nord
Asesores del Miembro para América del Norte

Ms Mary Frances Lowe
Manager, U.S. Codex
U.S. Department of Agriculture
U.S. Codex Office
Room 4861 - South Bldg.
1400 Independence Ave. S.W.
Washington, DC 20250
USA
Tel: +1 202 205 7760
E-mail: MaryFrances.Lowe@fsis.usda.gov

Mrs Mae Johnson
Director
Bureau of Policy, Intergovernmental and
International Affairs
Health Canada
251 Sir Frederick Banting Driveway, Floor 4
Mail Stop 2204C
Ottawa
Canada
Tel: 613-957-8417
Email: Mae.Johnson@HC-SC.gc.ca

SOUTH WEST PACIFIC
PACIFIQUE SUD-OUEST
PACÍFICO SUDOCCIDENTAL

Mr Raj Rajasekar
Codex Coordinator and Codex Contact Point NZ
Ministry for Primary Industries
25 The Terrace
Wellington
New Zealand
Tel: 64298942576
Email: raj.rajasekar@mpi.govt.nz

Advisors to the Member for South West Pacific
Conseillers du Membre pour le Pacifique Sud-Ouest
Asesores del Miembro para Sud-Oeste del Pacífico

Mr Greg Read
First Assistant Secretary, Exports Division
Department of Agriculture and Water Resources
GPO Box 858
Canberra ACT
Australia
Tel: +61 2 6272 3594
Email: greg.read@agriculture.gov.au

Dr Vele Pat Ila'ava
Secretary
Department of Agriculture and Livestock
PO Box 2033
Port Moresby
Papua New Guinea
Email: vpilaava100261@gmail.com

COORDINATORS:
COORDONNATEURS:
COORDINADORES:

COORDINATOR FOR AFRICA
Coordonnateur pour l'Afrique
Coordinador para África

Dr Moses Gathura Gichia
Deputy Director
State Dept of Livestock
Directorate of Veterinary Services
Veterinary Laboratories, Off Waiyaki Way
P.O Private Bag, 00625 Kangemi, Kabete
Nairobi
Kenya
Tel: +254-724166421
Email: mosesgichia@gmail.com

COORDINATOR FOR ASIA
Coordonnateur pour l'Asie
Coordinador para Asia

Mr Sunil Bakshi
Advisor Codex
Food Safety and Standards Authority of India
FDA Bhawan, Near Bal Bhawan
New Delhi
India
Tel: +91-11-23237439
Email: sbakshi@fssai.gov.in

COORDINATOR FOR EUROPE
Coordonnatrice pour l'Europe
Coordinador para Europa

Ms Heleen Van Rootselaar
Policy Officer
Ministry of Economic Affairs
PO Box 20401
The Hague
Netherlands
Tel: +31 65 207 4566
Email: h.vanrootselaar@minez.nl

COORDINATOR FOR LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN
Coordonnateur pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
Coordinador para América Latina y el Caribe

Dr Michel Leporati Néron
Secretario Ejecutivo
Agencia Chilena para la Inocuidad y Calidad
Alimentaria, ACHIPIA
Ministerio de Agricultura
Nueva York 17, piso 4
Santiago
Chile
Tel: +56 2 27979900
Email: michel.leporati@achipia.gob.cl

COORDINATOR FOR NEAR EAST

Coordonnateur pour le Proche-Orient
 Coordinador para Medio-Oriente

Dr Mohammad Hossein Shojaee Aliabadi
 Senior Scientific Adviser
 Institute of Standards & Industrial Research of IRAN
 Director and Laboratory Manager Farough Life
 Sciences Research Laboratory
 No. 96, Parcham Street Tohid Square
 Tehran
 Iran (Islamic Republic of)
 Tel: +98 912 159 17 66
 Email: Faroughlab@gmail.com

COORDINATOR FOR NORTH AMERICA AND THE SOUTH WEST PACIFIC

Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique
 Sud-Ouest
 Coordinador para América del Norte y Sud-Oeste del
 Pacífico

Mr Timothy Tumukon
 Director
 Department of Biosecurity Vanuatu
 Ministry of Agriculture PMB 9039
 Port Vila
 Vanuatu
 Tel: (+679) 7793867
 Email: tumukon@vanuatu.gov.vu

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)

Organisation mondiale de la Santé (OMS)
 Organización Mundial de la Salud (OMS)

Dr Oleg Chestnov
 Assistant Director-General
 Noncommunicable Diseases and Mental Health (NMH)
 World Health Organization (WHO)
 20, Avenue Appia
 Geneva 27
 Switzerland
 Tel: +41227912723
 Email: chestnovo@who.int

Dr Kazuaki Miyagishima
 Director
 Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
 World Health Organization (WHO)
 20, Avenue Appia
 Geneva 27
 Switzerland
 Email: miyagishimak@who.int

Dr Angelika Tritscher
 Coordinator
 Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
 World Health Organization (WHO)
 20, Avenue Appia
 Geneva 27
 Switzerland
 Tel: +41 22 7913569
 Email: tritschera@who.int

Mrs Catherine Mulholland
 Administrator Codex Trust Fund
 Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
 World Health Organization (WHO)
 20, Avenue Appia
 Geneva 27
 Switzerland
 Tel: +41227913080
 Email: mulhollandc@who.int

Dr Rei Nakagawa
 Technical Officer
 Department of Food Safety and Zoonoses (FOS)
 World Health Organization (WHO)
 20, Avenue Appia
 Geneva 27
 Switzerland
 Tel: +41 22 791 3640
 Email: nakagawar@who.int

Dr Egle Granziera
 Legal Officer
 Office of the Legal Counsel
 World Health Organization (WHO)
 20, Avenue Appia
 Geneva 27
 Switzerland
 Tel: +41 22 791 3680
 Email: granzierae@who.int

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
 l'agriculture (FAO)
 Organización de las Naciones Unidas para la
 Alimentación y la Agricultura (FAO)

Dr Renata Clarke
 Head Food Safety and Quality Unit
 Agriculture and Consumer Protection Department
 FAO
 Viale delle Terme di Caracalla
 Rome
 Italy
 Tel: +39 06 5705 2010
 Email: Renata.Clarke@fao.org

CODEX SECRETARIAT

Secrétariat du Codex
 Secretaría del Codex

Mr Tom Heilandt
 Secretary Codex Alimentarius Commission
 Joint FAO/WHO Food Standards Programme
 Food and Agriculture Organization of the UN
 Viale delle Terme di Caracalla
 Rome
 Italy
 Tel: +39 06 5705 4384
 Email: tom.heilandt@fao.org

Ms Annamaria Bruno
 Senior Food Standards Officer
 Joint FAO/WHO Food Standards Programme
 Food and Agriculture Organization of the UN
 Viale delle Terme di Caracalla
 Rome
 Italy
 Tel: +39 06570 56254
 Email: annamaria.bruno@fao.org

Mr David Massey
 Special Advisor
 Joint FAO/WHO Food Standards Programme
 Food and Agriculture Organization of the UN
 Viale delle Terme di Caracalla
 Rome
 Italy
 Tel: +39 06 570 53465
 Email: david.massey@fao.org

Mr Roberto Sciotti
Record & Information Management Officer &
Webmaster
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the UN
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 56141
Email: Roberto.Sciotti@fao.org

Ms Anne Beutling
Associate Professional Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the UN
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 53528
Email: anne.beutling@fao.org

Mr Giuseppe Di Chiera
Programme Assistant Consultant
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the UN
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 570 52533
Email: giuseppe.dichiera@fao.org

Mrs Jocelyne Farruggia
Administrative Assistant
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the UN
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Email: Jocelyne.Farruggia@fao.org

Ms Ilaria Tarquinio
Administrative Assistant
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the UN
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Tel: +39 06 5705 5425
Email: ilaria.tarquinio@fao.org

Ms Nouf Khaled Al Saud
Intern
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the UN
Viale delle Terme di Caracalla
Rome
Italy
Email: nouf.alsaud@fao.org

Annexe II**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUARANTIÈME SESSION DE LA COMMISSION DU
CODEX ALIMENTARIUS****Centre international de conférences, Genève (Suisse)****3-8 juillet 2017**

Point	Objet	Document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/CAC 17/40/1
2.	Rapport du Président sur les soixante-douzième et soixante-treizième sessions du Comité exécutif	REP17/EXEC1 REP17/EXEC2
3.	Rapports des comités FAO/OMS de coordination	Rapports des comités de coordination
4.	Modifications à apporter au Manuel de procédure	CX/CAC 17/40/2
5.	Adoption finale des textes du Codex - Observations	CX/CAC 17/40/3 CX/CAC 17/40/4
6.	Adoption de textes du Codex à l'étape 5 - Observations	CX/CAC 17/40/5 CX/CAC 17/40/6
7.	Révocation de textes du Codex	CX/CAC 17/40/7
8.	Propositions de nouvelles activités	CX/CAC 17/40/8
9.	Interruption d'activités	CX/CAC 17/40/9
10.	Modifications à apporter à des normes du Codex et à des textes apparentés	CX/CAC 17/40/10
11.	Examen régulier de la gestion des travaux du Codex*	CX/CAC 17/40/11
12.	Questions découlant des rapports de la Commission, du Comité exécutif et des organes subsidiaires	CX/CAC 17/40/12
13.	Questions financières et budgétaires du Codex*	CX/CAC 17/40/13
14.1	Appui scientifique FAO/OMS au Codex: rapport sur les activités et les travaux futurs	CX/CAC 17/40/14
14.2	Appui scientifique FAO/OMS au Codex: questions financières et budgétaires*	CX/CAC 17/40/15
15.1	Questions émanant de la FAO et de l'OMS: questions relatives aux politiques et questions connexes	CX/CAC 17/40/16
15.2	Activités FAO/OMS de renforcement des capacités: rapport d'activité	CX/CAC 17/40/17

* Les points sur fond gris figurent à la fois à l'ordre du jour de la soixante-treizième session du Comité exécutif et de la quarantième session de la Commission du Codex Alimentarius.

Point	Objet	Document
15.3	Fonds fiduciaire pour le Codex (Fonds fiduciaire 2): rapport d'activité	CX/CAC 17/40/18
16.	Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organisations internationales	CX/CAC 17/40/19
17.	Élection du président, des vice-présidents et des membres du Comité exécutif élus sur une base géographique et nomination des coordonnateurs	CX/CAC 17/40/20
18.	Désignation des pays chargés de la nomination des présidents des organes subsidiaires du Codex	CX/CAC 17/40/21
19.	Autres questions	
20.	Adoption du rapport	

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-TREIZIÈME SESSION DU COMITÉ
EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

Siège de l'OMS, Genève (Suisse)

27-30 juin 2017

Point	Objet	Document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/EXEC 17/73/1
2.	Examen critique	CX/EXEC 17/73/2
3.	Examen régulier de la gestion des travaux du Codex**	CX/EXEC 17/73/3
4.	Revitalisation des Comités régionaux de coordination	CX/EXEC 17/73/4
5.1	Plan stratégique du Codex pour 2014-2019 et stratégie de communication: état d'avancement de la mise en œuvre	CX/EXEC 17/73/5
5.2	Projet de plan stratégique du Codex pour 2020-2025	CX/EXEC 17/73/6
5.3	Comités travaillant par correspondance	CX/EXEC 17/73/7
5.4	Codex et objectifs de développement durable	CX/EXEC 17/73/8
6.1	Questions financières et budgétaires relevant du Codex**	CX/EXEC 17/73/9
6.2	Appui scientifique FAO/OMS au Codex: questions financières et budgétaires**	CX/EXEC 17/73/10
7.	Liens entre les politiques, stratégies et directives de la FAO et de l'OMS et les travaux du Codex	CX/EXEC 17/73/11
8.	Questions émanant de la FAO et de l'OMS	
9.	Demandes d'admission au statut d'observateur aux sessions du Codex présentées par des organisations internationales non gouvernementales	
10.	Autres questions	
11.	Adoption du rapport	

** Les points indiqués sur fond gris figurent à la fois à l'ordre du jour de la soixante-treizième session du Comité exécutif et à celui-ci de la quarantième session de la Commission du Codex Alimentarius.